



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Cinémathèque rénovée : un nouvel écrin pour le patrimoine cinématographique

Actu

Culture

Cinéma

Développement

Publié le 10 avril 2026

Reading time : 2 minutes



Après dix-huit mois de travaux d'envergure, c'est une Cinémathèque de Toulouse rénovée qui a été inaugurée, en présence du président Sébastien Vincini, le 10 avril 2026. Située rue du Taur sur l'emplacement d'un ancien collège depuis les années 60, l'institution culturelle toulousaine est la deuxième plus importante Cinémathèque de France après celle de Paris. Les nouveaux locaux vont permettre de moderniser l'accueil du public en centre-ville. A l'automne 2026, le site de conservation de la Cinémathèque à Balma sera également rénové, avec le soutien du Conseil départemental.

Le 10 avril 2026, l'inauguration officielle des locaux rénovés de la Cinémathèque de Toulouse, en présence de Sébastien Vincini, marque l'aboutissement d'un chantier ambitieux de 4,1 millions d'euros. En effet, le site de la rue du Taur a été profondément transformé. La capacité d'accueil a été augmentée grâce à la création d'une troisième salle de projection de 100 places située au premier étage. Le rez-de-chaussée a également été repensé. Les collections sont davantage visibles, avec l'installation de la bibliothèque à la place des anciens bureaux. Les espaces d'exposition et de convivialité ont également bénéficié d'une rénovation complète.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a joué un rôle central dans cette mutation en tant que maître d'ouvrage des travaux réalisés sur le site de Balma. Ce second volet du projet, tout aussi central, concerne le Centre de Conservation et de Recherche dont l'extension permettra d'accroître considérablement les surfaces de stockage pour les films et les fonds iconographiques.

Ce bâtiment abrite l'un des plus importants fonds d'Europe avec 55 000 copies de films, 100 000 affiches, des milliers de photos, de costumes... D'une surface de 810 mètres carrés, il comprend des espaces équipés de technologies de pointe pour assurer la pérennité du patrimoine cinématographique,

avec des zones de stockage à température contrôlée et des ateliers dédiés à la numérisation. Les travaux de ce site débuteront à l'automne 2026 pour un montant de 4,5 millions d'euros.

Démocratisation

Ce projet illustre un des axes forts de la politique culturelle de la collectivité, à savoir la démocratisation de l'accès à la culture cinématographique sur l'ensemble du territoire haut-garonnais.

Partenaire historique de dispositifs tels que Collège au cinéma, le Conseil départemental souhaite intensifier ses actions de médiation culturelle et d'éducation artistique. Les nouveaux espaces de la Cinémathèque en sont la parfaite illustration. Ils permettront de développer de nombreux ateliers pédagogiques et des programmations thématiques fortes, notamment autour de la politique mémorielle et des enjeux environnementaux.